

Sommaire

03

Rapport moral
du Président

04

Qui sommes-nous ?

06

2018 en
quelques dates

08

Communication
et publications

10

Nos finances en 2018

12

Accompagner
la sortie du
rapport du GIEC
sur les impacts d'un
réchauffement
de 1,5°C

15

Aligner
les programmations
climat-énergie de la
France avec l'objectif de
neutralité carbone
pour 2050

18

Ancrer
la transition
écologique du
secteur des transports

21

Intégrer
le climat au sein des
politiques agricoles
et alimentaires

24

Faciliter
l'acceptabilité
sociale des mesures
de réduction des
émissions de gaz
à effet de serre

26

Inciter
les collectivités locales
à adopter des mesures
ambitieuses sur le
climat et l'énergie

30

Remettre
le climat
au cœur du projet
européen

33

Faire
de la France
un acteur clé de
la relève de l'ambition
climatique dans
les espaces
internationaux

35

Appuyer
les ONG francophones
dans leurs actions
de plaidoyer et dans
leur structuration

37

Informer
les citoyens
de l'urgence
climatique



Le rapport moral du Président

Les douze derniers mois ont vu à la fois l'aggravation des menaces liées au dérèglement climatique et un développement sans précédent de la prise de conscience et des mobilisations. Les émissions de gaz à effet de serre ont recommencé à augmenter, dans le monde comme en France, dissipant, si besoin était, l'illusion selon laquelle les principaux gouvernements et les grandes entreprises attacheraient de l'importance au respect de l'Accord de Paris. Concernant les émissions de gaz à effet de serre en France et leurs déterminants, l'Observatoire Climat-Énergie lancé par notre association a permis de tirer la sonnette d'alarme, suscitant de nombreuses reprises dans les médias, mais guère de réaction du gouvernement.

Les conséquences du réchauffement mondial s'accroissent, comme le rappelle l'Organisation météorologique mondiale : acidification et accélération de la hausse du niveau des océans, fonte des glaces, vagues de chaleur, incendies de forêt (24 milliards de dégâts matériels aux Etats-Unis !), inondations monstres au Kerala, intensification des ouragans parmi lesquels le typhon Mangkhut qui a touché plus de 2,4 millions de personnes...

Alors que pendant longtemps, seule une partie très minoritaire de la population se mobilisait contre ce dérèglement climatique, il est aujourd'hui clair qu'il s'agit de l'un des combats qui mobilise le plus, au moins en France et en Europe : pétition en soutien à l'Affaire du siècle (plus de 2,1 million de signataires à ce jour), marches pour le climat, grève mondiale des étudiants, lycéens et collégiens...

En lien avec ces mobilisations, de nombreuses associations et syndicats prennent maintenant des positions fortes dans la lutte contre le réchauffement – témoin le « Pacte pour le pouvoir de vivre » signé par des structures représentant, directement ou indirectement, environ 6 millions de personnes en France. En témoigne aussi l'adhésion au Réseau Action Climat du Secours catholique – Caritas France et de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme à qui je souhaite à nouveau la bienvenue, et qui n'ont pas attendu pour se mobiliser à nos côtés, en particulier sur les questions de fiscalité et de justice sociale.

Il s'agit donc pour notre Réseau d'être à la hauteur à la fois de l'aggravation de la crise climatique et de la massification de la mobilisation.

En matière d'organisation interne, notre premier défi consiste à trouver la meilleure manière de fonctionner avec davantage d'associations nationales, les demandes d'adhésion étant de plus en plus nombreuses. Le second défi consiste à adapter la structure de l'équipe salariée à un nombre croissant de chargés de mission. Sur ces deux points, le bureau et l'équipe cogitent sur les évolutions à mettre en œuvre. Les défis externes sont bien plus complexes. Tout d'abord, si les marches lancées depuis la démission de Nicolas Hulot ont rassemblé un nombre de personnes inédit, l'absence de revendications précises partagées limite leur capacité à changer les choses.

Ensuite, le caractère extrêmement radical des réductions d'émissions compatibles avec l'Accord de Paris – radicalité démontrée en particulier dans le récent rapport spécial « 1.5° C » du GIEC – crée une tension potentielle entre cette baisse drastique des émissions et les autres dimensions du développement durable. A cet égard, la mobilisation des « gilets jaunes » résulte certes largement de la surdité du gouvernement, qui n'a pas écouté les appels, émanant entre autres de nos associations, à utiliser les recettes de la composante carbone pour soutenir le revenu des classes populaires et moyennes et les investissements dans la transition énergétique. Il n'en reste pas moins que des arguments sociaux et environnementaux sont mobilisés, souvent avec succès, face à toutes les mesures permettant de réduire les émissions – de la composante carbone à la baisse de la vitesse sur route, en passant par la fermeture des centrales à charbon. Dans ce contexte, il nous faut tenir un discours à la fois ambitieux et exigeant, refusant la fatalité de « l'effondrement » et les discours « anti-toutes solutions » qui se développent de plus en plus. Notre campagne en faveur d'une fiscalité écologique et solidaire va dans ce sens, tout comme les revendications que nous développons dans chacun des principaux secteurs d'émissions. Dans tous ces domaines, continuer à porter nos prises de positions de manière collective restera cette année plus que jamais une condition nécessaire pour être à la hauteur de ces défis.

Philippe Quirion

Qui sommes-nous ?

Le Réseau Action Climat fédère 22 associations nationales de protection de l'environnement, de lutte contre la pauvreté, de développement et de solidarité internationale. Il comporte par ailleurs un collège d'associations locales ainsi qu'un collège d'adhérents individuels. Il a pour principale mission de lutter contre le dérèglement climatique, de l'échelle internationale à l'échelle locale.

22

**associations
nationales
membres**

9

**associations
locales**

40

**adhérents
individuels**

13

salariés

7

**membres du
bureau exécutif**

53 000

abonnés sur les réseaux sociaux

(avril 2019)

Sièges et agrément «Protection de l'environnement»

Le Réseau Action Climat est agréé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire « Association nationale de protection de l'environnement ». Il siège dans différentes instances nationales, notamment :

- Conseil National de la Transition Écologique (CNTE).
- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).
- Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC).
- Comité pour l'économie verte.
- Comité de pilotage des assises européennes de la transition énergétique ou encore du Sommet Climat et Territoires de Lyon, etc.

Réseaux européens et internationaux

- Membre et antenne française du Climate Action Network Europe et du Climate Action Network International.
- Membre de Transport & Environment.
- Administrateur du Réseau Climat & Développement.

Les associations nationales membres



Le Bureau exécutif du Réseau Action Climat



Philippe Quirion
Président



Edouard Toulouse
Trésorier



Antoine Bonduelle
Administrateur



Pierre Perbos
Administrateur



Damien Demailly
Administrateur



Raphaëlle Gauthier
Administratrice



Diane Vandaele
Administratrice

Les membres du Bureau participent activement à la gestion courante de l'association et aux actions et travaux du Réseau Action Climat.

L'équipe salariée (avril 2019)



Morgane Créach
Directrice



Emmanuel Bernard
Gestionnaire administratif



Agathe Bounfour
Responsable transports Europe



Anne Bringault
Responsable transition énergétique



Carole Brun
Responsable de gestion et du développement associatif



Simon Coquillard
Responsable de la communication



Cyrielle Denhartigh
Responsable agriculture & alimentation



Lucile Dufour
Responsable politiques internationales et développement



Meike Fink
Responsable transition climatique juste



Charlotte Izard
Responsable des politiques climat & territoires



Léa Lefèvre
Chargée de communication - campagne transports



Lorelei Limousin
Responsable des politiques transports & climat



Neil Makaroff
Responsable des politiques climatiques européennes

Merci également en 2018 à : Ismaël Eychenne (Responsable mobilité et climat), Caroline Faraldo (Responsable Agriculture et Alimentation - remplacement de congé maternité), Alexandre Lacourtiade (Chargé de mission Observatoire Climat-Énergie).
Et aux stagiaires : Lucie Pélissier et Nina Salaün.

2018 en quelques dates

17 janvier

Abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

30 janvier

La France est convoquée à Bruxelles par la Commission européenne pour se justifier quant au non-respect des normes européennes sur la qualité de l'air.

19 mars

Le Réseau Action Climat publie le chiffre des subventions aux énergies fossiles en France dans le PLF 2018 : 8,5 milliards d'euros

21 mars

Médecins et associations alertent sur l'impact de la pollution de l'air et appellent à l'action, lors d'une conférence de presse commune.

31 mars

Opération statues masquées contre la pollution de l'air.

23 mai

Les ONG du Réseau Action Climat dévoilent leur propre projet de loi mobilité.

30 mai

Le projet de loi visant une alimentation plus saine, sûre et durable est voté en première lecture à l'Assemblée Nationale (mais ignore l'urgence climatique).

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

15 février

Suite à la remise du rapport Spinetta, le Réseau Action Climat rappelle le rôle majeur du train face à l'urgence climatique.

12 avril

Les ONG rencontrent le ministre de la Transition écologique et solidaire.

13 avril

Les ONG canadiennes et françaises appellent, dans un courrier commun, le Premier Ministre du Canada et le Président de la République française à renforcer leurs actions de lutte contre les changements climatiques.

13 juin

Les députés européens et les gouvernements s'accordent sur la directive énergies renouvelables et en augmente l'ambition sous l'impulsion des ONG.

14 juin

Le Réseau Action Climat publie un dossier "10 raisons pour lesquelles le gouvernement fait fausse route sur l'avenir de notre système électrique".

18 juin

La plateforme "Pour une autre PAC" publie ses douze priorités pour la réforme de la Politique Agricole Commune post-2020.

20 juin

Les députés européens et les gouvernements se mettent d'accord sur les directives efficacité énergétique et le règlement gouvernance qui encadre l'action de lutte contre le dérèglement climatique des Etats.



Juillet

3 juillet

Le Réseau Action Climat et ses associations membres font le bilan à un an de la publication du plan climat et appellent le Président de la République et le gouvernement à changer de cap en apportant "12 gages de crédibilité".

Août

28 août

Démission de Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire.

Septembre

Sortie du référentiel national climat air énergie pour guider l'action des collectivités territoriales

8 septembre

Première marche pour le climat (115 000 participants).

13 septembre

Le Réseau Action Climat lance son observatoire climat-énergie, qui montre que la France ne respecte pas les objectifs qu'elle s'est fixés.

26 septembre

Alors qu'Emmanuel Macron est sacré "champion de la Terre", les ONG du réseau dénoncent le double discours du Président de la République sur les réseaux sociaux avec un visuel "Macron double face".

27 septembre

Le Réseau Action Climat publie un tableau de bord de la politique nationale de mobilité et de transports.

Octobre

8 octobre

Le GIEC publie un nouveau rapport sur les impacts d'un réchauffement de +1,5°C (et au-delà) et sur les actions à engager pour éviter ce réchauffement. Le Réseau Action Climat participe activement au décryptage du rapport.

8 octobre

Signature du pacte entre l'État et les collectivités visant à mettre en place des zones à faibles émissions dans 15 villes de France.

13 octobre

Deuxième marche pour le climat (120 000 participants)

18 octobre : Le gouvernement annonce l'abandon du projet d'autoroute A45 entre Lyon et Saint-Étienne.

30 octobre

La loi alimentation est promulguée.

Novembre

8 novembre 2018

La campagne Alternatives territoriales fête son premier anniversaire, avec 39 groupes actifs.

12 novembre

Suite au mouvement des Gilets jaunes, dans une tribune publiée sur franceinfo, le Réseau Action Climat appelle le gouvernement à "sortir les citoyens de leur dépendance au diesel et à l'essence".

27 novembre

Emmanuel Macron acte le retard pris par la France dans la transition écologique et reporte à 2035 les objectifs de réduction de la part du nucléaire.

28 novembre

Sous la pression des ONG, la Commission européenne publie une Stratégie pour rendre l'Europe neutre en gaz à effet de serre d'ici 2050.

Décembre

3 au 14 décembre

Le Réseau Action Climat est présent à la COP24 de Katowice. Les États adoptent un ensemble de règles pour appliquer l'accord de Paris.

8 décembre

Troisième marche pour le climat (136 000 participants).

18 décembre

Les États membres de l'Union européenne, le Parlement et la Commission européenne, trouvent un accord (insuffisant) sur les futures normes de réduction des émissions de CO2 des véhicules légers.

19 décembre

Face à la pression des ONG, les États européens et les députés européens se mettent d'accord pour l'arrêt des subventions publiques aux centrales à charbon en 2025.



Communication et publications

En 2018, le Réseau Action Climat a intensifié sa communication, pour répondre aux sollicitations liées aux actualités politiques, mais aussi pour valoriser son travail dans les médias, sur internet ou directement auprès de ses interlocuteurs.

La communication s'est déclinée en deux axes : valoriser les solutions (individuelles et politiques) portées par l'association d'une part ; coordonner le travail de communication inter-associative d'autre part, dans un contexte où le climat occupait une place prépondérante dans les médias (loi sur l'alimentation, démission de Nicolas Hulot, sommets internationaux, marches pour le climat, etc.).

Nos publications web

127 articles publiés

329 000

pages vues sur le site reseauactionclimat.org

172 000 pages vues sur les autres sites gérés par l'association

7 dossiers de presse publiés

3 publications papier

19 éditions d'Infos de Serre, la newsletter de l'association

Une relation de confiance avec les médias

59 communiqués et dossiers de presse

7 conférences de presse

735 Google Alerts

Nos abonnés plus nombreux

(chiffres avril 2019)

16 000 abonnés à la newsletter Infos de Serre

35 000 abonnés Twitter

1493 tweets

17 000 abonnés Facebook

+ Création d'un compte LinkedIn et un compte Instagram

Des outils digitaux renouvelés



Macron double face, diffusé sur les réseaux sociaux

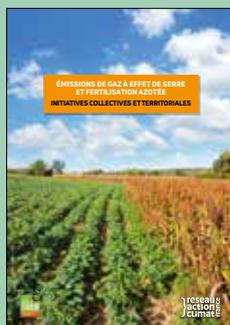


10 vidéos diffusées sur les réseaux sociaux

Publications et dossiers (quelques exemples)



La transition énergétique, levier de développement économique des territoires



Émissions de gaz à effet de serre et fertilisation azotée : initiatives collectives et territoriales



Projet de loi d'avenir pour les transports et la mobilité dont la France a besoin



10 raisons pour lesquelles le gouvernement fait fausse route sur l'avenir de notre système électrique



12 mesures à prendre au plus vite pour changer de cap



Observatoire climat-énergie - résultats pour l'année 2017



1,5° C : on met le cap



Il est encore temps ! 3 leçons à retenir pour maintenir le réchauffement climatique à 1,5° C



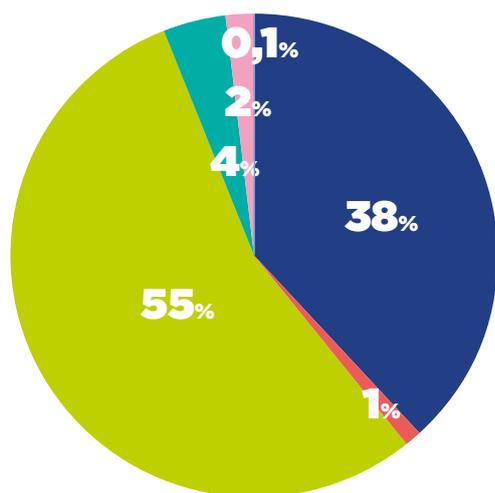
COP24 : les États face à leurs responsabilités

Nos finances en 2018

Le compte de résultat au 31 décembre 2018 présente un budget global de 1 033 829€ (total des produits en 2018) et un excédent de 13 991€ (voir le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2018).

Produits en 2018

En 2018, les ressources du Réseau Action Climat proviennent à 94% de subventions, publiques et privées, pour un montant de 969 636 €.



En 2018, **les subventions d'exploitation** s'élèvent à 969 636 €, dont :

- **Subventions d'État** : 385 724 €
- **Subventions collectivités** : 12 000 €
- **Subventions privées (associations et fondations)** : 571 912 €

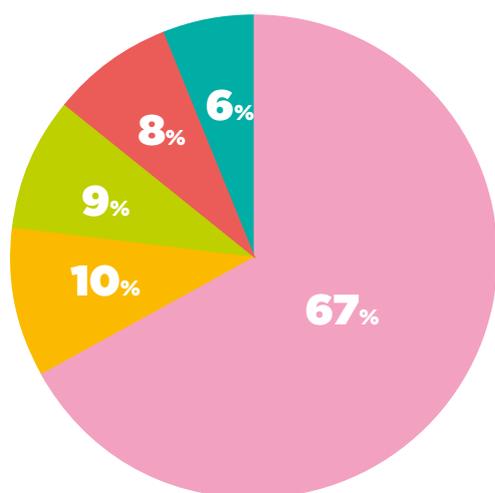
Les ventes et prestations représentent 0,1% des produits (1 458 €) en 2018.

Les adhésions et dons représentent 4% des produits (38 908 €) et comprennent les adhésions des associations nationales, locales et régionales membres (14 930 €), des personnes physiques (1 700 €) et les dons (22 278 €).

Les autres produits (2%) s'élèvent à 23 827 € (rémunération bancaire, transferts de charges et autres produits).

Charges en 2018

Comme chaque année, **les charges de personnel** représentent la plus grande part (67%) des charges de l'association en 2018 (680 603 €). Au 31 décembre 2018, le Réseau Action Climat comptait 13 salarié-e-s : 11 à temps plein (dont 9 CDI), 1 salariée à 80% (en CDI) et 1 salariée à mi-temps (en CDI).



Les frais de mission représentent en 2018 6% des dépenses, pour un montant de 60 253 €. Ils comprennent les frais de mission liés au Réseau Climat et Développement (RC&D), au suivi des négociations internationales et à l'organisation d'évènements et de conférences de presse.

Les honoraires et autres frais d'action représentent 8% des dépenses (85 235 €) en 2018 et correspondent aux frais du Réseau Climat & Développement et à l'appui technique sur nos actions.

L'élaboration des publications et autres supports de communication représentent 9% des dépenses en 2018 avec un montant de 90 198 € et comprend les frais de graphisme, de conception de sites internet, d'impression et de diffusion.

Les dépenses de fonctionnement (équipement et fournitures, loyer et charges, comptabilité, frais bancaires et de communication (téléphone, affranchissements...), etc.) s'élèvent à 103 549 € en 2018, soit 10% des charges.

Accompagner la sortie du rapport du GIEC sur les impacts d'un réchauffement de 1,5°C

Le 8 octobre 2018, le groupe international des scientifiques du GIEC a publié un rapport spécial sur un réchauffement de 1,5° C, la limite basse de température mentionnée dans l'accord de Paris. Ses conclusions sont sans appel : les pays doivent réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre avant 2030, pour éviter les impacts les plus graves et irréversibles du dérèglement climatique. En France et en Europe, cela signifie aussi atteindre un futur "neutre en carbone" avant la moitié du siècle. Dans ce contexte, le Réseau Action Climat s'est mobilisé pour expliquer les enseignements et les implications politiques du rapport du GIEC, tout en rappelant qu'il est encore temps et indispensable de limiter le réchauffement à 1,5°C.



Notre réponse

Influencer

la définition d'un futur
"neutre en carbone"

A lors que le plan climat de Nicolas Hulot a fixé le cap de la neutralité carbone (tous gaz à effet de serre) en 2050 pour la France, la révision de la Stratégie nationale bas carbone doit permettre de traduire cet objectif en trajectoires et en orientations des politiques publiques. La facilité aurait été de concentrer le débat sur des promesses d'émissions négatives. Le cap vers zéro émission nette doit plutôt nous engager à accélérer dès maintenant les politiques d'atténuation pour réduire davantage nos émissions de gaz à effet de serre. C'est le message qu'ont porté le Réseau Action Climat et ses associations membres.

Conférence de presse des ONG du Réseau Action Climat, un an après le plan climat de Nicolas Hulot (qui a fixé le cap de la neutralité carbone), juillet 2018.

83

83 %, c'est la baisse des émissions des gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2015 prévue dans le projet de SNBC soumis à consultation

Notre réponse

Décrypter

les implications du rapport du GIEC sur la limitation du réchauffement à 1,5°C et proposer des solutions à mettre en œuvre

Le Réseau Action Climat a souhaité expliquer simplement, grâce à des vidéos, des décryptages et une page dédiée de son site internet, les implications d'un réchauffement à 1,5°C, 2°C et plus de 3°C afin de démontrer qu'en matière de climat, chaque dixième de degré compte. Face à ce constat et au regard des bénéfices que peut aussi apporter la transition énergétique, les associations du Réseau Action Climat ont appelé la France à accélérer sans attendre la mise en œuvre de ses politiques climatiques à travers diverses interventions dans les médias nationaux lors de la publication du rapport du GIEC.

180 000

À l'occasion de la publication du rapport du GIEC, **le Réseau Action Climat a soutenu la création de la plateforme "Il est encore temps"**, lancée par ses partenaires pour rappeler l'urgence d'agir et aider les citoyens à s'engager dans la lutte contre le dérèglement climatique. **Aujourd'hui, cette plateforme regroupe plus de 180 000 personnes.**

La communication digitale pour décrypter le rapport du GIEC

Un dispositif spécifique de communication digitale a été développé au sein du Réseau Action Climat pour éclairer le public internautes sur les grandes conclusions du rapport. Une série de GIF a été diffusée sur les réseaux sociaux pour montrer la différence entre les impacts d'un réchauffement limité à +1,5°C et ceux d'un réchauffement supérieur à 3°C. Deux vidéos courtes ont également été diffusées et largement partagées sur les réseaux sociaux. Une infographie a également été partagée sur le site web de l'association.



Aligner les programmations climat-énergie de la France avec l'objectif de neutralité carbone pour 2050

Alors que le rapport du GIEC sur un réchauffement de 1,5° C nous alerte sur l'urgence à agir et sur la rapidité et l'ampleur des changements à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'écart avec les résultats concrets devient de plus en plus criant. Face aux arguments fondés sur un pseudo-« réalisme » qui voudrait que la transformation de nos sociétés soit impossible, la mobilisation des marches pour le climat et des jeunes dénonce l'inaction et la politique des petits pas. La lutte contre le dérèglement climatique doit passer outre certains intérêts particuliers. Pour autant, il ne s'agit pas de laisser de côté une partie de la population. La transition écologique et énergétique doit être juste pour être acceptée. Ce qui signifie qu'elle doit être accompagnée de mesures concrètes et suffisantes pour ne pas pénaliser les ménages modestes. Un accompagnement à la reconversion des salariés et des territoires est également indispensable.

Source : Observatoire climat-énergie

PAR RAPPORT
AUX OBJECTIFS



+ 10,6%

TRANSPORTS



+ 22,7%

BÂTIMENT



+ 3,2%

AGRICULTURE

MISSION
POLITIQUE

Notre réponse

Contribuer

à la révision de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

Le Réseau Action Climat a coordonné le travail de ses associations membres pour porter ensemble des propositions dans le cadre de la révision de la SNBC, qui va fixer des budgets carbone jusqu'en 2033 et celle de la PPE, qui va acter des trajectoires de transition énergétique jusqu'à 2028. Aussi bien au sein des instances de concertation que par une interpellation des politiques et en s'entourant d'alliés, le Réseau Action Climat a soutenu des mesures favorisant la sobriété, l'efficacité énergétique et les renouvelables. Dans un contexte de reculs politiques par rapport au cap fixé par la loi sur la transition énergétique (report de l'échéance pour atteindre les 50 % de nucléaire, hausse des budgets

carbone jusqu'à 2023), l'enjeu était de travailler davantage avec des acteurs impliqués tels que les collectivités pour démontrer la faisabilité et l'intérêt des transitions en termes de développement territorial.

53

53 %, c'est la part des Français qui souhaitent maintenir l'échéance de 2025 (43 %) ou la repousser à 2030 (10 %) pour l'objectif de l'objectif de 50 % de nucléaire dans la production d'électricité en France.

Edouard Philippe a été confronté aux chiffres de l'Observatoire climat-énergie, lors de son interview dans "L'émission politique" de France 2, en septembre 2018.

Notre réponse

Faire le bilan

des mesures mises en œuvre un an après la présentation du plan climat par N. Hulot

Le 6 juillet 2017, Nicolas Hulot, alors Ministre d'État à la transition écologique et solidaire, présentait le programme du Gouvernement pour lutter contre le dérèglement climatique et atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Un an après, le Réseau Action Climat a élaboré le bilan anniversaire de ce plan climat qu'il a présenté au cours d'une conférence de presse.

12

Le Réseau Action Climat a demandé au Gouvernement d'apporter **12 gages de crédibilité** concernant son action de lutte contre le dérèglement climatique.

Notre réponse

Apporter

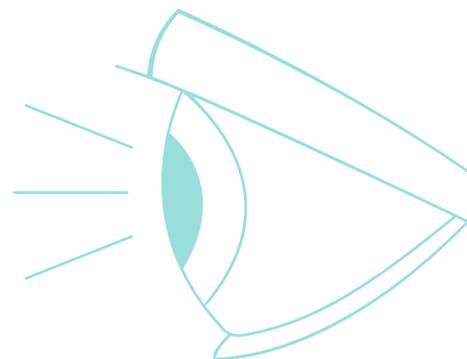
de la transparence sur le décalage entre les objectifs fixés par la France et leur atteinte

Trois ans après le vote de la loi sur la Transition énergétique, le Réseau Action Climat a créé un Observatoire Climat-Énergie afin d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatique et énergétique de la France. Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Issus des sources officielles citées dans ces documents, les chiffres présentent exclusivement des écarts par rapport à des objectifs. Un comité de pilotage, composé

de représentants du CLER, de la DGEC, de l'ADEME, de l'Iddri et d'EpE, a contribué à l'élaboration de cet outil.

6,7

La France a dépassé son budget carbone de 6,7 % en 2017 ; sujet sur lequel le Premier ministre a été interpellé lors de l'Émission politique sur France 2.



Ancrer la transition écologique du secteur des transports

Les transports représentent la première source d'émissions de gaz à effet de serre en France en raison de leur dépendance aux énergies fossiles, au transport routier et à la voiture et ses émissions continuent d'augmenter. À cela s'additionne la problématique de la pollution de l'air, particulièrement forte dans les villes denses où circulent encore des véhicules essence et diesel, en dépit de leurs impacts sur la santé. Mais face à ces constats, le gouvernement n'a pas pris le virage tant attendu de la transition dans le secteur des transports. En novembre 2018, soit plus d'un an après l'engagement pris dans le cadre du plan climat et le lancement de la concertation des assises de la mobilité, le gouvernement a déposé son projet de loi sur la Mobilité. Malheureusement, il a pris ses distances avec les conclusions des assises de la mobilité, présentant un projet de loi insuffisant pour permettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur.



Notre réponse

Influencer

le projet de loi mobilités du Gouvernement

Le Réseau Action Climat a facilité l'organisation d'une journée d'actions sur la pollution de l'air, impliquant des groupes locaux de ses associations membres (France Nature Environnement, Alternatiba, les Amis de la Terre, Greenpeace, la FUB, etc.) dans 10 villes de France (mars 2018).

Le Réseau Action Climat a pris les devants en élaborant avec ses associations membres son projet de loi idéal pour les transports. Ce dernier présente 15 mesures permettant de transporter et de se déplacer moins, mieux et autrement, avec à la clé des cobénéfices en termes de pouvoir d'achat, de santé, de sécurité routière, de congestion et de redynamisation des villes. Force de propositions, le Réseau Action Climat a, avec ses associations membres, convaincu le gouvernement d'instaurer de nouvelles mesures comme la création d'un fonds de 350 millions d'euros pour le vélo. Cependant, comparant son projet de loi idéal avec celui du gouvernement, le Réseau Action Climat a évalué que seulement un tiers

du chemin était parcouru pour mettre la politique de transports en cohérence avec la protection du climat et les besoins de mobilité. L'association a mis en ligne un tableau de bord climatique de la politique de transports qui décrypte, de manière évolutive, les décisions prises par le gouvernement et les parlementaires.

15

Le projet de loi idéal pour les transports propose **15 mesures permettant de transporter et de se déplacer moins, mieux et autrement.**



Notre réponse

Interpeller

sur la nécessaire transformation du secteur des transports pour agir sur la pollution de l'air

Suite à la convocation par la Commission européenne, en janvier, des Etats ne respectant pas les normes de qualité de l'air, le Réseau Action Climat a élaboré et transmis à l'instance européenne un décryptage du plan d'action de la France pour la qualité de l'air mettant en lumière ses insuffisances. Ce décryptage a été rendu public aux médias à l'occasion d'une conférence de presse organisée en compagnie de médecins, comme Jocelyn Just. La pneumo-pédiatre a également apporté son témoignage sur notre site web. En parallèle de son plaidoyer auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Réseau Action Climat a facilité l'organisation d'une journée d'actions impliquant ses associations membres (France Nature Environnement, Alternatiba, les Amis de la Terre, Greenpeace, la FUB, etc.)

dans 10 villes de France. Relayée largement par les médias, la mobilisation a mis le gouvernement face à ses contradictions. Résultat, la Commission européenne a décidé de poursuivre la France en mai 2018 et des engagements ont été pris par les collectivités locales et le gouvernement en octobre 2018. En septembre, le Réseau Action Climat a fait un point d'étape sur le bilan du dieselgate.

10

Le 31 mars 2018, des actions ont été menées par des citoyens et des groupes locaux des associations membres, sous l'impulsion du Réseau Action Climat, dans une dizaine de villes.

Notre réponse

Rendre plus contraignantes les normes d'émissions des voitures et des camions

Au niveau européen, plus de 70 % des émissions de CO2 du secteur des transports proviennent du transport routier. L'Union européenne constitue un échelon déterminant pour faire baisser ces émissions puisque c'est à ce niveau que sont fixées les limites d'émissions des véhicules neufs mis sur le marché par les constructeurs automobiles. En 2018, l'Union européenne a établi de nouvelles normes qui s'appliqueront à partir de 2020 et jusqu'en 2030 aux voitures, camionnettes et aux camions. Le Réseau Action Climat, en coordination avec son réseau européen, a joué un rôle déterminant pour inciter les députés et le gouvernement français à renforcer ces normes. Le Réseau Action Climat a notamment informé les décideurs sur la trajectoire de réduction nécessaire pour aligner le secteur avec l'ambition

de l'Accord de Paris, et a participé à l'analyse des principales dispositions et amendements des deux réglementations limitant les émissions des voitures et des camions. Le Réseau Action Climat a également contribué à diffuser des informations concernant l'importance du sujet et l'état des négociations au sein des médias français.

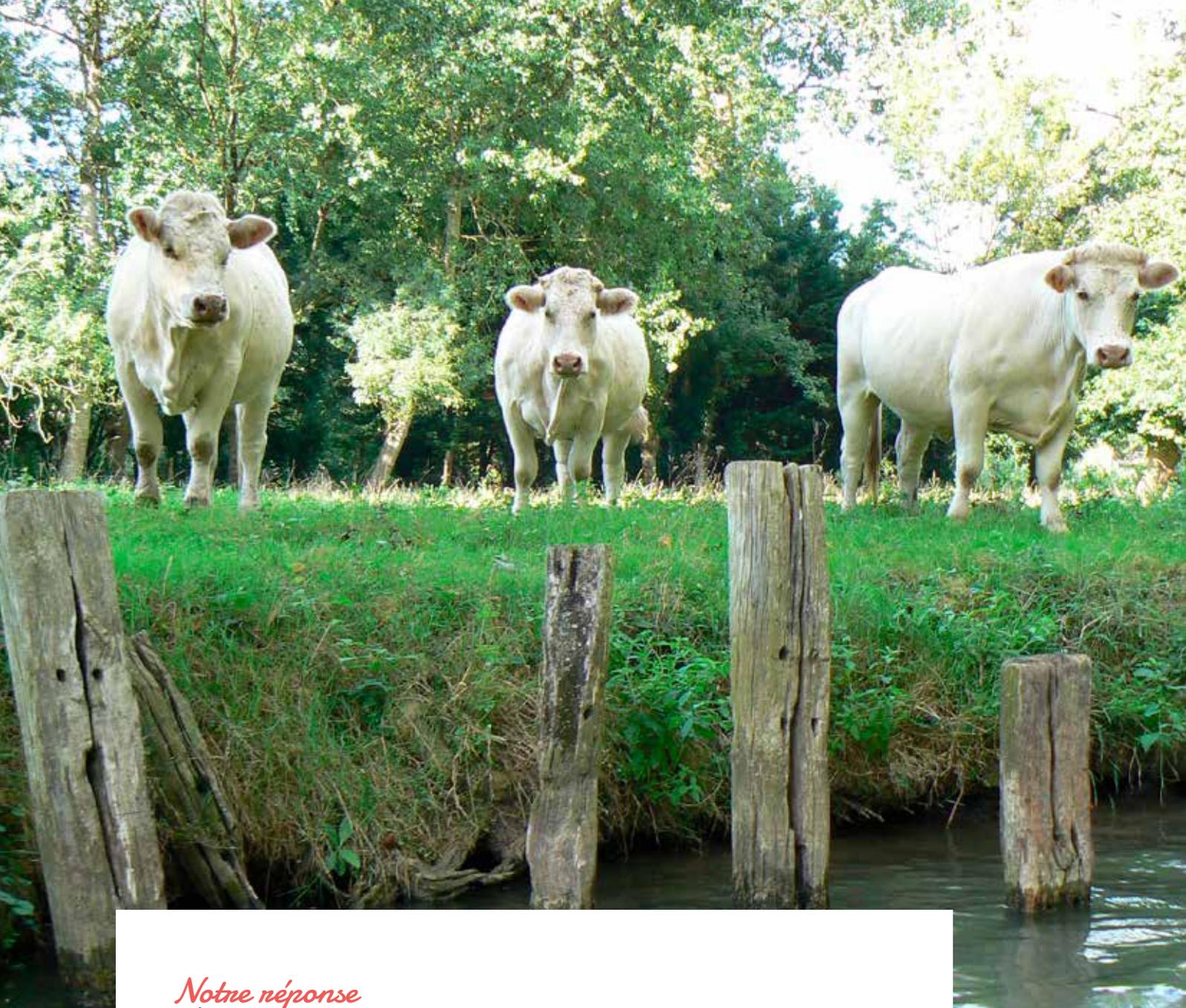
37,5 %

C'est l'objectif de réduction des émissions de CO2 des voitures neuves finalement adopté par le Parlement européen et les Etats membres pour 2030. Cet objectif a été renforcé par rapport aux 30 % initialement proposés par la Commission européenne.



Intégrer le climat au sein des politiques agricoles et alimentaires

2018 a été l'année de la clôture des Etats généraux de l'alimentation, du travail sur les plans de filières et du vote de la loi "alimentation", le 30 octobre. Ce calendrier politique a permis au Réseau Action Climat et à ses associations membres de faire progresser la prise en compte de différents enjeux (pesticides, engrais azotés, consommation de viande, etc.). Cependant, la loi alimentation reste malheureusement, dans sa formulation finale, très décevante. En ce qui concerne la consommation de viande, et ce, malgré les recommandations du GIEC de renforcer l'action sur les régimes alimentaires, la proposition pour un programme national nutrition santé n'est toujours pas sortie. Pourtant, l'année 2018 a été riche en publications scientifiques sur le lien entre alimentation, santé et climat, et les positions des différentes parties prenantes se sont multipliées.



Notre réponse

Établir

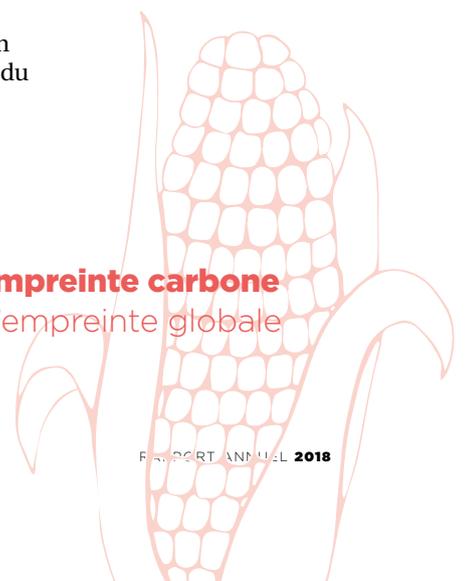
des garde-fous sur le sujet des fausses solutions agricoles face au climat

Le Réseau Action Climat a contribué à faciliter les échanges et à alerter sur les fausses solutions agricoles dans la lutte contre le dérèglement climatique. Une note inter-associative a été rédigée sur la prise en compte du climat dans la Politique Agricole Commune (PAC) et notamment sur les vigilances à avoir à propos des fausses solutions (innovations technologiques, OGM, séquestration du carbone, etc.). Le Réseau Action Climat a également suivi de près les travaux menés sur l'agriculture dans le cadre de la SNBC (réunions, contributions

écrites, rendez-vous, etc.). Enfin, il a travaillé à l'élaboration d'une position inter-associative sur la séquestration du carbone dans les sols.

24

24 %, c'est la part de l'empreinte carbone de l'alimentation dans l'empreinte globale des français.



Notre réponse

Coordonner

le positionnement et la stratégie des associations dans le cadre de la plateforme des Etats Généraux de l'alimentation

Le Réseau Action Climat a été une cheville ouvrière de la plateforme citoyenne pour une transition alimentaire et agricole (organisation de plénières, d'une conférence de presse, publication d'une tribune et plusieurs communiqués, etc.). Grâce à cette plateforme, les associations et les organisations agricoles se sont coordonnées au sein des Etats généraux de l'alimentation, des plans de filières, des réactions média et des rendez-vous auprès du gouvernement. Le Réseau Action Climat a en particulier proposé et soutenu des amendements à la loi alimentation (sur la publicité alimentaire,

les engrais azotés, les recommandations nutritionnelles, etc.) ou soutenu des amendements des associations membres (sur la restauration collective notamment).

1

C'est le nombre de repas végétariens que chaque cantine devra mettre au menu chaque semaine, dans le cadre d'une expérimentation de 2 ans, d'après la loi alimentation votée en octobre 2018.

Notre réponse

Inscrire

la réduction des émissions à travers le nouveau programme national nutrition santé

Malgré de nombreuses relances, le Programme national nutrition santé (PNNS) n'a toujours pas été proposé à la consultation. Le Réseau Action Climat a élaboré, au sein d'une contribution, un ensemble de recommandations, qu'il a envoyé à Santé Publique France, sans réponse de leur part. Parallèlement à cette demande, quatre organisations environnementales ont obtenu un siège au Conseil national de l'alimentation (CNA). Plus généralement, le Réseau Action Climat n'a eu de cesse d'entretenir le dialogue et de rechercher des synergies entre les

organisations membres et non membres sur les liens entre climat, alimentation, santé et production agricole.

4

C'est le nombre de sièges obtenus pour le Réseau Action, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, Génération future et le WWF au Conseil national de l'alimentation.

Faciliter l'acceptabilité sociale des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le mouvement des Gilets jaunes a mis en avant le besoin incompressible de concilier transition écologique et justice sociale. Sans justice sociale, il n'y aura pas de transition écologique. Dans ce contexte, il est crucial que la fiscalité écologique qui a un rôle majeur à jouer pour baisser les émissions de gaz à effet de serre, n'ajoute pas aux injustices existantes.

Pour assurer l'acceptabilité sociale des mesures de la transition écologique, il faut mettre en place des dispositifs d'accompagnement à l'attention des ménages les plus vulnérables qui n'ont pas les moyens de s'adapter aux hausses des prix des énergies fossiles. Il s'agit également de développer et de financer des solutions de rénovation énergétique performante et de mobilité durable accessibles à tous.

Le Réseau Action Climat a agi en faveur de politiques climat-énergie pour une transition écologique juste, à la hauteur de l'urgence climatique, sans faire l'impasse sur les ménages en difficulté et les emplois menacés.



Notre réponse

Proposer

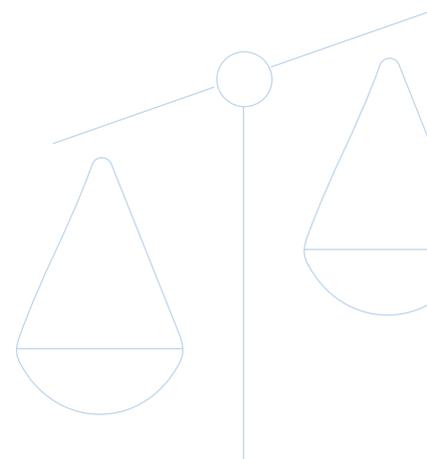
une loi de finances conciliant l'impératif écologique et la justice sociale

Le Réseau Action Climat a formulé et porté auprès du gouvernement et des parlementaires des propositions en faveur d'un projet de loi de finances écologique et solidaire pour 2019. Malheureusement le gouvernement n'a pas su anticiper les contestations sociales liées à la hausse des prix de l'énergie à la pompe et le besoin d'un accompagnement pour les ménages à faibles revenus piégés par l'utilisation quotidienne de leur voiture. L'année 2018 a donc été marquée par le gel de la hausse de la taxe carbone et l'arrêt du rattrapage de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence, sans qu'aucune solution

concrète ne soit apportée aux ménages précaires pour les sortir de leur extrême vulnérabilité à de futures hausses des prix de l'énergie.

8,5

En 2018, le Réseau Action Climat a calculé **le montant des subventions versées aux énergies fossiles en France : 8,5 milliards d'euros.**



Inciter les collectivités locales à adopter des mesures ambitieuses sur le climat et l'énergie

L'année 2018 était une année charnière pour l'engagement climatique des territoires. C'était la dernière ligne droite pour que les régions s'engagent à revoir à la hausse leurs engagements climatiques au sein de leurs schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), à adopter d'ici l'été 2019.

Par ailleurs, toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants – soit plus de la moitié de nos territoires – devaient réaliser une planification de leurs actions en faveur du climat (PCAET) d'ici au 31 décembre 2018.

Concrètement, cela impliquait de repenser l'aménagement de nos territoires afin de sortir de la dépendance aux fossiles, replacer les mobilités actives et les transports collectifs au cœur des déplacements, développer les énergies renouvelables, isoler les logements, proposer une alimentation locale et moins carnée... autant de mesures qui pourraient générer 220000 emplois nets en 2020 !



Notre réponse

Mettre au point

un nouvel outil d'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre de leurs plans climat (Climat Pratic)

En septembre 2018, le référentiel national d'action climat air énergie, fruit de la fusion de Climat Pratic et de Cit'ergie, a été rendu public : il permet de proposer une méthodologie homogène d'organisation et de pilotage de démarches climat des collectivités. L'outil Climat Pratic, toujours en libre accès, contient 60 mesures, chacune reliée à une fiche technique accessible en ligne, présentant le contexte, des sous-actions dans une logique progressive, des indicateurs et des retours d'expériences. L'utilisation de l'outil permet d'intégrer

progressivement le Label Cit'ergie (version française du Label européen EEA - European Energy Awards).

9

9 formations à la nouvelle version de l'outil Climat Pratic ont été réalisées en France. Au total, la nouvelle version de l'outil a été téléchargée 242 fois.

Weekend de formation Alternatives Territoriales à Montreuil : comprendre les politiques publiques climat locales et concevoir une stratégie pour encourager les élus à rehausser leur ambition en faveur du climat ; mai 2018 (crédits : clementtissotphotographe).

Notre réponse

Valoriser

le potentiel d'emplois générés par des politiques locales de transition énergétique (outil TETE)

En 2018, le Réseau Action Climat et l'Ademe ont continué à promouvoir l'outil TETE (Transition Écologique - Territoires - Emplois) développé par Philippe Quirion (CIRED) et publié l'année précédente. Cet outil permet d'évaluer la création et la destruction d'emplois directs et indirects induits par les politiques de transition écologique, entre 2018 et 2050, à l'échelle territoriale. Les évaluations des politiques de transition écologique menées à l'échelle des territoires sont très peu nombreuses et nécessitent un travail conséquent de récolte de données spécifiques au territoire étudié. L'outil TETE donne la possibilité d'effectuer une évaluation des emplois qui pourraient être créés grâce à la mise en place de leur Plan Climat-Air

-Energie territorial (PCAET), Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ou d'autres scénarios énergétiques. L'outil a été utilisé par la région Hauts de France et le Tepos Annecy-Chambéry-Massif des Bauges. Pour compléter le guide d'utilisation, une vidéo explicative a été réalisée et mise en ligne.

1031

L'outil TETE a été téléchargé 1031 fois en 2018, soit une moyenne de 86 téléchargements par mois.

Notre réponse

Former et mobiliser

les groupes locaux pour des plans climat énergie locaux ambitieux : la campagne alternatives territoriales

Pour inciter les collectivités locales à plus d'ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, il est essentiel que des citoyens engagés, passant de l'engagement individuel à des projets de territoires, fassent changer d'échelle les alternatives et poussent leurs élus à agir pour le climat. Le projet Alternatives Territoriales fournit des outils et méthodes aux groupes qui souhaitent lancer une campagne locale en faveur du climat. En 2018, les groupes se sont formés au plaidoyer climat local via 11 sessions de formations (weekend, webinaires), des kits et du partage entre groupes.

La campagne alternatives territoriales en détails

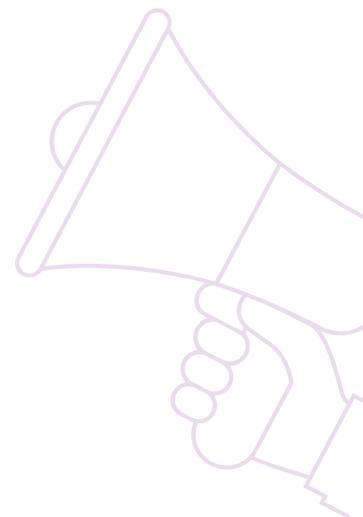
Le projet est co-porté par le Réseau Action Climat, Alternatiba et ANV-COP21. Il est mené en partenariat avec : les Amis de la Terre, le CLER, Eau Bien Commun, Enercoop, Energie Partagée, France Nature Environnement, Greenpeace, Notre Affaire à Tous, Résistance à l'Aggression Publicitaire, Zero Waste France, 350.org. 16 % des groupes travaillent sur une campagne liée à l'agriculture et à l'alimentation ; 38 % sur une campagne sur les mobilités et la pollution de l'air et 11 % sur la gouvernance (l'implication des citoyens dans les décisions du territoire).

Interpeller

les décideurs locaux sur la nécessaire mise en œuvre de zones à faibles émissions

Le Réseau Action Climat a plaidé directement auprès des collectivités territoriales concernées par la pollution de l'air pour l'introduction de mesures de mobilité durable en adressant des courriers de préconisations aux représentants des villes les plus polluées de France et en participant à des ateliers et conférences (Assises de la transition énergétique en janvier, animation d'une conférence en septembre aux Assises nationales de l'air organisées par le MTES et l'Ademe). Ces interpellations ont été relayées dans les médias (lettre dans le Parisien en novembre 2018) et suscité des réponses politiques, même si

les villes restent timides dans la mise en place de mesures efficaces pour protéger la santé publique. En parallèle, des formations ont été données aux groupes locaux des associations membres sur ces thématiques pour leur donner les clés de compréhension des sujets et des pistes de campagnes réussies en matière de qualité de l'air. Le Réseau Action Climat a également appuyé la sortie par Greenpeace de son panorama de la mobilité durable qui analyse, pour les 12 plus grandes villes et agglomérations françaises, les actions mises en œuvre pour réduire l'usage de la voiture individuelle.

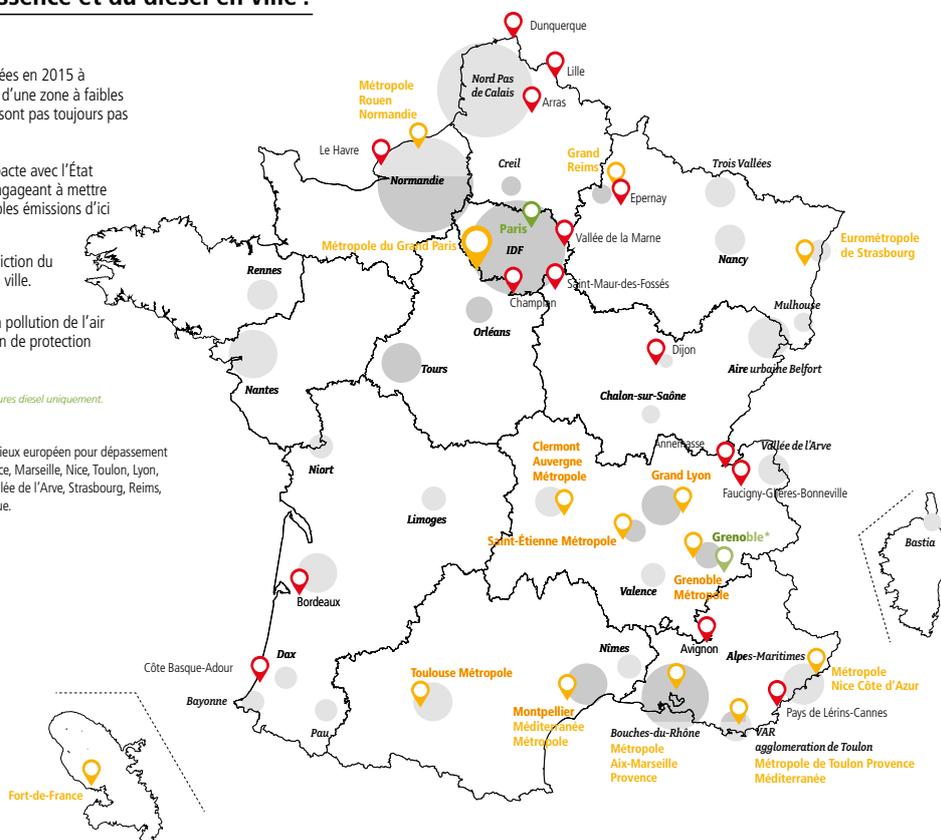


Vers la fin de l'essence et du diesel en ville ?

- Ces villes se sont engagées en 2015 à étudier la mise en place d'une zone à faibles émissions mais elles ne sont pas toujours passées aux actes.
- Ces villes ont signé un pacte avec l'État le 8 octobre 2018 les engageant à mettre en place une zone à faibles émissions d'ici fin 2020.
- Ces villes ciblent l'interdiction du diesel et de l'essence en ville.
- Zones très exposées à la pollution de l'air (ie. couvertes par un plan de protection de l'atmosphère PPA).

*Engagement pris pour le fret et les voitures diesel uniquement.

Les zones concernées par le contentieux européen pour dépassement de normes antipollution: Île-de-France, Marseille, Nice, Toulon, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Valence, vallée de l'Arve, Strasbourg, Reims, Montpellier, Toulouse et la Martinique.



Réseau Action Climat. Mars 2019.

Remettre le climat au cœur du projet européen

L'action en faveur du climat est en panne au sein de l'Union européenne depuis la COP21 : les émissions de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse en 2016 et 2017 et les dirigeants européens peinent à s'entendre sur les solutions pour faire face à cette crise. La raison tient à la dépendance toujours très importante de l'Europe aux énergies fossiles et notamment au charbon, qui, même s'il ne représente que 25 % de la production électrique européenne, est responsable de 72 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur.

Pourtant et grâce à la pression des ONG, un début de changement s'est amorcé en 2018 en Europe. Le paquet énergie européen pour 2030, boussole de la transition énergétique européenne, a été finalisé avec à la clé la fin des subventions aux centrales à charbon d'ici à 2025 et une accélération du développement des énergies renouvelables. La législation obligeant les constructeurs automobiles à réduire les émissions de CO2 de leurs véhicules a également été adoptée.

De même, 8 Etats-membres ont annoncé qu'ils allaient sortir du charbon d'ici à 2030. Si l'ensemble de ces nouvelles mesures sont bien appliquées, l'Union européenne pourrait réduire ses émissions de - 50 % d'ici à 2030, donc au-delà de son objectif actuel de - 40 %.

La Commission européenne a par ailleurs publié une stratégie pour rendre l'Europe neutre en gaz à effet de serre à l'horizon 2050.



Notre réponse

Relever

l'ambition du paquet énergie européen pour 2030

En 2018, le paquet énergie, qui fixe tous les paramètres de mise en œuvre de la transition énergétique en Europe, a été adopté après 4 ans de négociations. Le Réseau Action Climat a poussé pour que les députés européens et les Etats se mettent d'accord une transition énergétique ambitieuse. Le résultat reste mitigé même si des avancées ont eu lieu notamment en matière d'énergies renouvelables.

32

32 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Bien que l'objectif reste insuffisant, c'est la première fois que les dirigeants européens se mettent d'accord pour accélérer le développement des énergies renouvelables. Une victoire pour le Réseau Action Climat qui a œuvré à faire bouger le gouvernement français dans ce sens.

En 2018, le Réseau Action Climat a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires européens, via les réseaux du CAN Europe (photo prise en octobre 2018).

Notre réponse

Orienter

le contenu de la feuille de route 2050 de l'Union européenne sur le climat

En novembre 2018, la Commission européenne a publié une Stratégie pour une Europe neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050. Le Réseau Action Climat, ses membres et les ONG allemandes ont demandé à ce que la France et l'Allemagne soutiennent ensemble cet objectif climatique et le mettent en œuvre, secteur par secteur.

0

0 émission nette : c'est l'objectif que pourrait se fixer l'Union européenne pour 2050, ce qui impliquerait des actions de court terme pour inverser la courbe des émissions. Le Réseau Action Climat a encouragé la France en ce sens.

Notre réponse

Aligner

le budget européen sur l'impératif climatique

Le 2 mai 2018, la Commission européenne a présenté sa proposition de budget pour la période 2021-2027. Depuis, s'ensuit une bataille au sein du Parlement européen et entre les Etats pour définir quelles seront les dépenses prioritaires de cette enveloppe de près de 1200 milliards d'euros. Le Réseau Action Climat plaide pour un fléchage prioritaire vers la transition écologique de tous les secteurs et de tous les territoires, ce qui créerait jusqu'à 2 millions d'emplois d'ici à 2030.

40

40 % du budget européen dédié à la transition écologique, soit près de 454 milliards d'euros. C'est la position défendue par le Réseau Action Climat, adoptée également par la France.

Le bilan du Réseau Action Climat et de ses ONG partenaires en Europe sur le paquet énergie européen

- Accélération de la transition énergétique en Europe : même si les avancées sont timides, l'Union européenne s'est dotée de mesures visant à accélérer le développement des énergies renouvelables et à renforcer les économies d'énergie en Europe.
- Libération des énergies citoyennes dans tous les territoires : la législation européenne lève enfin les contraintes qui pesaient sur les citoyens voulant investir dans les énergies renouvelables. Une avancée en faveur d'une transition énergétique décentralisée.
- Fin des subventions aux centrales à charbon en 2025 : après une dure bataille, les ONG ont finalement obtenu l'interdiction pour les Etats membres d'utiliser les mécanismes de capacités pour maintenir en vie artificiellement des centrales à charbon. Malheureusement, les ONG n'ont pas obtenu le même résultat sur le nucléaire.
- Traduction de l'accord de Paris en Europe : les ONG ont obtenu les garanties que les Etats devront solidairement contribuer à mettre en œuvre l'accord de Paris en Europe, une première.

Faire de la France un acteur clé de la relève de l'ambition climatique dans les espaces internationaux

En 2018, l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère, les impacts du dérèglement climatique et les conclusions de la science ont encore une fois été indéniables. Alors que certains pays ont continué à tourner le dos à la coopération internationale sur le climat, il a été prouvé qu'il reste au mieux une décennie pour accélérer drastiquement les efforts de lutte contre le dérèglement climatique et limiter le réchauffement mondial à 1,5° C. Les États ont donc été mis face à leurs responsabilités. Cependant, la France comme l'Union européenne n'ont répondu que de manière très partielle à cet impératif. Engagées pour adopter des règles d'application de l'accord de Paris, elles n'ont pas été à la hauteur, comme le reste des pays, pour démontrer comment elles comptaient concrètement rehausser leurs objectifs avant 2020 et mettre en place plus rapidement leur politique climatique. L'essentiel de ce travail, pourtant urgent, a ainsi été reporté pour 2019 et 2020.



Notre réponse

Aligner

l'engagement international de la France avec l'urgence climatique

Le Réseau Action Climat a encouragé la France à amplifier son implication à l'ONU ou en préparation du G7 dont la France sera hôte en 2019. Il a aussi mis en avant l'incohérence des discours internationaux d'Emmanuel Macron avec ses actions nationales, comme lors du One Planet Summit organisé en septembre 2018 à New York. Tout au long de l'année 2018, le Réseau Action Climat a aussi émis des propositions pour que l'Agence Française de Développement rende ses activités réellement compatibles

avec l'accord de Paris et honore ses engagements financiers envers les pays en développement.

16 000

Au cours de la COP24, le Réseau Action Climat a diffusé **Kezacop, son décryptage des négociations**, à **16 000 abonnés**.

Le Réseau Action Climat a participé à plusieurs conférences de presse du CAN-International lors de la COP24, en décembre 2018.

Notre réponse

Définir

des règles du jeu pour appliquer l'accord de Paris

Le Réseau Action Climat s'est investi au sein de son réseau international, le Climate Action Network International (CAN International), pour aboutir à l'adoption de règles d'application de l'accord de Paris. Il a été force de propositions auprès du gouvernement français pour faire en sorte que ces règles rendent les États redevables de leurs actions, et pour qu'ils soient tenus de réviser à la hausse leurs objectifs climatiques tous les 5 ans.

1

Même si les règles qu'il contient sont inégales, **un "rulebook" (manuel d'application de l'accord de Paris) a été adopté par les pays**.

Cela signifie que l'accord mondial sur le climat va pouvoir être appliqué et que les pays seront redevables de leurs engagements.

Appuyer les ONG francophones dans leurs actions de plaidoyer et dans leur structuration

Le Réseau Climat & Développement (RC&D) réunit des ONG africaines francophones, de plaidoyer et de terrain, réparties dans plus de 21 pays, qui travaillent pour un développement local et / ou national à l'épreuve des changements climatiques. Créé en 2007 par le Réseau Action Climat France et ENDA Énergie, il a pour mission de renforcer la voix de la société civile francophone dans les enceintes politiques nationales, régionales et internationales sur le climat. Le réseau travaille également à la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques dans les politiques locales de développement, pour lutter contre la pauvreté et favoriser un développement durable et résilient aux changements climatiques.



Notre réponse

Organiser

un atelier de travail avec les membres du RC&D et finaliser l'autonomisation du réseau

Le RC&D a tenu son atelier annuel du 18 au 22 juin 2018 à Bamako, au Mali. L'atelier a mis l'accent sur le rôle essentiel de la planification climatique et énergétique à l'échelle locale pour rendre l'accord de Paris effectif dans les pays africains francophones. Le 12ème atelier annuel a aussi permis de tenir l'assemblée générale constitutive du Réseau Climat & Développement. À l'issue d'un processus de renforcement des capacités et de consultations, les membres du RC&D ont validé les statuts juridiques du réseau et ont nommé son

premier conseil d'administration. Cette étape est un succès pour le RC&D, qui lui permettra de pérenniser ses activités et d'accroître sa légitimité pour porter la voix des associations africaines francophones.

32

L'atelier annuel du RC&D a regroupé **une quarantaine de personnes** provenant de **13 pays francophones**.

Le 12ème atelier annuel du Réseau Climat & Développement à Bamako, au Mali (juin 2018).

Informier les citoyens de l'urgence climatique

La multiplication des phénomènes climatiques extrêmes a mis en lumière l'urgence climatique et la nécessaire mobilisation de toutes et de tous pour y répondre. Bien que résiduel en France, un courant climatosceptique tend à revenir sur le devant de la scène internationale, instillant des doutes quant à l'impact des activités humaines dans les bouleversements climatiques en cours.

Face à ce constat et suite à la publication du rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement de 1,5°C, le Réseau Action Climat a poursuivi un cycle de travail entamé en 2017, visant à décrypter les avancées de la science du climat. Par ailleurs, face à la multiplication des phénomènes extrêmes en France, le Réseau Action Climat a apporté de nouveaux éléments pédagogiques pour expliquer les liens entre la hausse de la température moyenne globale et les inondations, sécheresses et canicules.



Notre réponse

Réaliser

des vidéos de décryptage
de la science climatique

Le Réseau Action Climat a réalisé cinq vidéos pédagogiques pour sensibiliser le public à la science climatique, via des formats web courts et amusants, adaptés aux réseaux sociaux. Les sujets des vidéos, identifiés en partenariat avec l'ADEME, furent : les enjeux du rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement de 1,5°C (vidéos 1 et 2) ; les dangers liés aux émissions de méthane (3) ; les impacts du réchauffement sur les canicules (4) et sur les fortes pluies (5). Chacune de ces vidéos a été diffusée sur

Facebook, Twitter et YouTube ainsi que sur le site web de l'association.

240 000

Les 5 vidéos de décryptage du Réseau Action Climat ont cumulé **plus de 240 000 vues en 2018 sur les plateformes Facebook et Twitter.**



Notre réponse

Publier

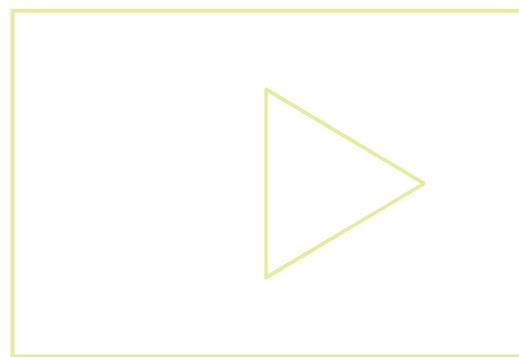
des interviews de scientifiques sur les dernières avancées de la science du climat

Le Réseau Action Climat a continué son travail de décryptage de la science climat de 2017 en publiant quatorze interviews d'experts, douze sous format « 3 questions à », sur les impacts des changements climatiques (fonte des glaces, niveau de la mer, canicules, sécheresses, précipitations intenses, moustique tigre, justice climatique, pollution de l'air, acidification des océans et rythme du

réchauffement). Deux d'entre elles, sur le rapport 1,5°C du GIEC, sont filmées.

14

14 interviews d'experts ont été réalisées et publiées sur le site web.



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable.

Le Réseau Action Climat est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques. Il regroupe 22 organisations nationales de protection de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques, de lutte contre la pauvreté et de solidarité internationale. Il rassemble également des associations locales et des adhérents individuels. Sa mission est d'informer les citoyens des mécanismes, causes et impacts des changements climatiques et d'influer pour des politiques plus ambitieuses afin de limiter ces perturbations.

Découvrez l'action du Réseau Action Climat et impliquez-vous avec nous sur le site :
<https://reseauactionclimat.org/>

Nous contacter :

Réseau Action Climat - France
Mundo M - 47 Avenue Pasteur 93100 Montreuil
Tél : 01.48.58.83.92

Sur notre site : <https://reseauactionclimat.org/contact/>

Nous suivre :

Twitter : @RACFrance
Facebook : <https://www.facebook.com/ReseauActionClimat>
Instagram : @reseauactionclimat
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/reseau-action-climat>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

